

Compte rendu de séance Conseil Municipal du 17 septembre 2019

Le 17 septembre 2019, à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 12 septembre 2019, sous la présidence de Mr PETIT Ivan, Maire.

Étaient présents : COFFINEAU Philippe, GASNIER Agnès, MAROIS BOURILLON Danielle, FALZON Yvan adjoints, FORITE Emmanuel, NOREST Frédérique, CARRE VASSEUR Gaëlle, PROCHASSON Laurence, MARCUEÏZ Dominique

Absent excusés : COILLE André (pouvoir donné à FALZON Yvan)

Absent :

Secrétaire de séance : CARRE VASSEUR Gaëlle

La délibération pour approbation du PADD est enlevée de l'ordre du jour, elle sera reportée.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 6 juillet 2019

Il n'y a pas de corrections à apporter, le compte rendu de la séance du 6 juillet 2019 est donc approuvé à l'unanimité.

Budget - Décision modificative budgétaire du budget assainissement

Suite à une erreur dans l'affectation des résultats 2018, il convient de faire une décision modificative budgétaire. Le report au 002 sera de 60 024,59€ au lieu de 72 522,73€.

La décision modificative budgétaire se fera de la manière suivante :- 12499,00€ au 002 et – 12 499,00€ au 6155. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Association - Demande de subvention complémentaire au bénéfice des Canalous de Chailly

Une subvention complémentaire de 5 000€ au profit de l'association des Canalous est présentée par Monsieur le maire pour l'achat des matériaux qui serviront à la construction d'un bâtiment sur le domaine communal. Ce bâtiment ferait l'objet d'une convention avec une mise à disposition. Après discussion le Conseil Municipal se prononce par 5 voix contre 1 abstention 5 voix pour.

Aménagement – Emplacement des bancs sur la place du bourg

Un plan a été envoyé au Conseil Municipal, les emplacements sont validés.

Bâtiment – Salle des fêtes, réduction des nuisances sonores

Suite à des plaintes de riverains concernant des nuisances sonores lors de location de la salle des fêtes, Monsieur le Maire fait une proposition d'installation de limiteurs de sons. Emmanuel FORITE va contacter des fournisseurs de ce matériel afin d'obtenir des devis.

Questions et sujets divers

- Monsieur le Maire annonce que dans le cadre de la répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour l'exercice 2019. La commune va percevoir la somme de 14 919,00€.

- Gaëlle CARRE VASSEUR propose que les enfants de l'école de Chailly participe à la cérémonie commémorative du 11 novembre, elle prendra contact avec les institutrices.

- Bilan des travaux en cours

Salles associatives, un problème avec l'escalier de l'appartement doit être réglé.

A l'ancien presbytère les travaux ont repris, pas de date prévue pour la fin des travaux.

Un devis supplémentaire de 1 284,92€ pour le lot 6 menuiserie intérieure est proposé, il est accepté à l'unanimité.

- Un devis supplémentaire de 2 468,86€ pour le lot 8 carrelage est proposé, il est accepté à l'unanimité.

- Une demande d'actualisation du devis pour l'aménagement cuisine salle associative sans micro onde et sans hotte sera demandé, le Conseil Municipal accepte que Monsieur le Maire valide ce dernier.

- Mardi 1er octobre des élus assisteront à une réunion avec un responsable voirie du département et un responsable sécurité concernant le carrefour « accidentogène », route de Thimory et route de Presnoy.

Fin de séance à 23h00.